

1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur du produit

Erkogum

Numéro CAS: -
Numéro CE (EINECS / ELINCS): -
Numéro d'indice CE: -
Numéro d'enregistrement
REACH: -

1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou de la préparation: Ausblockmasse, Blocking out material, matériau de comblement
Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation: Autres

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone: 07445 8501 0

Telefax: 07445 2092

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone: 07445 8501 0

Telefax: 07445 2092

Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 21

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com

Site web: www.erkodent.com

Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 0

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): info@erkodent.com

Site web:

1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH
ZZZZ

Téléphone: 07445 8501 0

1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008: -

Directive 67/548/EEC: -

2.2 Des éléments d'étiquetage

2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

Mot signal: -
Phrases H: -
Phrases P: -

2.2.2 Etiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

Phrases R: -
Phrases S: -

2.3 Autres risques

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

3. Composition / Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

Contient: Matière de charge Contient: aucune Durcisseur (réticulant)

3.2 Composition de la substance ou de la préparation

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
Polydimethylsiloxane							

Ingrédients des limites d'exposition CE

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
------------	------------	---------	-----------------------------	-----------	----------------	------------------------------------	-----------------------------

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

3.3 Indications complémentaires

aucune

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

En cas d'inhalation: non applicable

En cas de contact avec la peau: non applicable

En cas de contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Protection individuelle du secouriste: Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

Symptômes: Aucune information disponible.

Nature du danger: Aucune information disponible.

4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

Aide d'urgence: Aucune information disponible.

Traitement: Aucune information disponible.

5. Lutte contre l'incendie

5.1 Informations générales

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Moyens d'extinction

Approprié: Dioxyde de carbone (CO₂). Sable. Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. Mousse résistante à l'alcool.

Inapproprié: Aucune information disponible.

5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂) Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.4 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

6.4 Références aux sections d'autres

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Informations pour manipulation sécuritaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures techniques

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Précautions contre d'incendie et d'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Informations complémentaires

aucune

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Exigences pour stockage et conditionnement

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Stockage des produits chimiques

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Classe de stockage: 11 Combustible solids.

7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	---------	------------------------------------	----------------------	-----------

Valeurs limites d'exposition CE

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	---------	------------------------------------	----------------------	-----------

8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs

DNEL-valeurs

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur
------------	---------	-----------	-----------	----------------------------	--------------

PNEC-valeurs

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur
------------	---------	------	---------------------	--------------------------------------	--------------

8.1.3 Control-Banding

Control-Banding

aucune

8.1.4 Informations complémentaires

aucune

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles l'exposition professionnelle

aucune

Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Équipement de protection individuelle

XXXX

Protection respiratoire

XXXX aucune/aucun

Protection des mains

Protection des mains Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des yeux

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau

Protection corporelle

Contrôle d'exposition environnementales

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle d'exposition consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Scénario d'exposition

aucune

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique:	Pâte visqueux
Couleur:	différente
Odeur:	inodore
Seuil de l'odeur:	non déterminé

Données de sécurité

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
Densité:		1,2	g/cm ³	
Densité apparente:				non déterminé
pH:				non applicable
Température / plage de fusion:				non applicable
Température / plage d'ébullition:				non applicable
Point d'éclair:				non applicable
Inflammabilité:				non déterminé
Seuil minimal d'inflammabilité:				non déterminé
Seuil maximal d'inflammabilité:				non déterminé
Danger d'explosion:				non explosif.
Seuil minimal d'explosion:				non applicable
Seuil maximal d'explosion:				non applicable
Température d'ignition:				aucune Risque d'autoinflammation.
Température de décomposition:		> 250	°C	
Propriétés comburantes:				non déterminé
Pression de vapeur:				non applicable
Densité de vapeur relative:				non applicable
Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation:				non applicable
Solubilité dans l'eau:				insoluble
Solubilité dans corps gras:				non déterminé
Solubilité dans : log P O/W (n-octanol / eau):				non déterminé
Viscosité:				non déterminé
Test de séparation des solvants:				non applicable
Teneur en solvants:		0,0	%	

9.2 Autres informations

Teneur en corps solides (%) 100

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

aucune/aucun aucune

10.4 Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5 Matières à éviter

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune

10.7 Indications diverses

aucune

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Absence de données toxicologiques.

11.2 Effet irritant et caustique

Irritant de la peau

non irritant.

Irritant des yeux

aucune

Irritant des voies respiratoires

aucune

Caustique

non corrosif

11.3 Sensibilisation

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme

Absence de données toxicologiques.

11.5 Effets CMR

Cancérogénicité

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

11.6 Remarques générales

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Indications complémentaires

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité

12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4 Mobilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.7 Autres indications écologiques

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.8 Indications diverses

Pas de données disponibles pour le mélange.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Élimination appropriée / Produit**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Conditionnement

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

Code déchets

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

Code déchets de produit: 07 02 17 - siliconhaltige Abfälle mit Ausnahme derjenigen, die unter 07 02 16 fallen

Code déchets de conditionnement:

Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Transport information

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation officielle pour le transport

N° UN:

Etiquette de

danger:

Remarque:

Groupe

d'emballage:

Code de

classification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Transport maritime (IMDG)

Proper Shipping name

UN-No.:

Label:

EmS-No:

Special Provisions:

Remark:

Packing Group:

MFAG:

Marine pollutant:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Proper Shipping name

UN/ID-No.:

Label:

Remark:

Packing Group:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.4 Poste

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Marquage spécial de certaines préparations

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

Réglementations EU

Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

aucune

Règlement (CE) n ° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

aucune

Règlement (CE) n ° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants

aucune

Règlement (CE) n ° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques

dangereux

aucune

Règlement (CE) n° 648/2004 (Régulations des détergents)

aucune

Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n° 1907/2006

aucune

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives aux restrictions d'emploi

aucune

Ordonnance d'incidents

N'est pas soumis au StörfallVO (Ordonnance relative aux défaillances techniques).

Classe de stockage**Classe de risque pour le milieu aquatique****Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)**

Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

aucune

15.3 Évaluation de la sécurité chimique**Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations**16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3****Règlement (CE) n° 1272/2008**

-

Directive 67/548/CEE

-

16.2 Conseils pour la formation

aucune

16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

16.4 Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

16.5 Documentation concernant les modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

16.6 Sources de données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

16.7 Key et définition

Textes des phrases R sous la section 3:

17. Annexe**17.1 Scénario d'exposition**

-
